

Rapport annuel 2005 de l'Association pour le droit de l'environnement (ADE) à l'intention de l'assemblée générale du 21 juin 2006

Activités

Revue «Droit de l'environnement dans la pratique (DEP)»

- En 2005, notre revue «Droit de l'environnement dans la pratique (DEP)» a publié huit numéros avec un volume total de 798 pages ainsi que le registre annuel 2004. Chaque édition a été tirée à un nombre d'exemplaires variant entre 1'100 et 1'300.

Les numéros 2 et 5/2005 du DEP reproduisent les **exposés** présentés à l'occasion de notre séminaire d'automne 2004 ainsi que lors de la journée annuelle de juin 2005. Ils traitent des thèmes suivants:

- «Chancen und Grenzen des Verhandeln im Umweltrecht» (Les chances et les limites de la négociation en droit de l'environnement); séminaire du 15.11.2004; DEP 2/2005;
 - «Koordination von Umweltrecht und Raumplanung / Coordination entre droit de l'environnement et aménagement du territoire»; journée annuelle du 23.6.2005; DEP 5/2005;
- Outre les cahiers relatifs aux séminaires, six autres cahiers DEP sont parus, lesquels ont été essentiellement consacrés à la publication d'importantes **décisions**. 59 arrêts ont été publiés, chacun étant accompagné de résumés circonstanciés en deux langues à l'attention des lectrices et lecteurs de langue allemande et française. Du point de vue du contenu, l'accent a été notamment mis sur le thème de la protection de l'air et du modèle de pondération des trajets, la protection des eaux et la protection contre le bruit, ainsi que, comme par le passé, sur la problématique de la téléphonie mobile et des radiations non ionisantes. Les décisions rendues dans le contexte de la LEaux, de la LPN et de la loi sur les

forêts ont été à nouveau confiées au Dr Peter M. Keller, membre de notre commission de rédaction et nouvellement juge au tribunal administratif du canton de Berne, qui les a remaniées pour la publication.

- En outre, nous avons publié plusieurs **contributions à des forums** et **articles de fond** d'un grand intérêt et de très haute qualité, ayant trait à des thèmes divers:
 - L'Agence européenne pour l'environnement et la Suisse, par Nathalie Schneider et Astrid Epiney, Université de Fribourg (DEP 3/2005)
 - Zur Unterscheidung zwischen dem Verursacherprinzip im weiteren und im engeren Sinn, par le Prof. Dr. Alain Griffel, Zurich (DEP 3/2005)
 - Bundesinventare – eigenständige Schutz- und Planungsinstrumente des Natur- und Heimatschutzrechts, par le Prof. Arnold Marti, Schaffhouse (DEP 7/2005)
 - La Convention alpine vue au travers de la protection des biotopes, par Karin Sidi-Ali, Université de Lausanne (DEP 7/2005)
- Comme l'année passée, la «**Fenêtre européenne DEP**» a été rédigée par le Dr Karine Siegwart et publiée dans trois numéros du DEP (numéros 3, 4 et 7/2005). La Fenêtre européenne présente un aperçu des derniers développements les plus significatifs en droit européen de l'environnement qui revêtent également une certaine importance pour le droit suisse de l'environnement.
- L'édition 2005 du DEP contient en outre toute une série de **comptes rendus** sur d'importantes publications relatives au droit de l'environnement, de même que des **références** actuelles à la législation, à des directives et des rapports, ainsi qu'à la littérature nationale et internationale.
- La **liste des liens** figurant sur notre site Internet (rubrique «URP/DEP») est actualisée en permanence et reproduit le texte intégral des décisions publiées dans l'édition la plus récente du DEP. Ce service offre une information rapide et exhaustive aux lectrices et lecteurs désireux de se pencher plus intensivement sur un thème déterminé.

- La **Fenêtre européenne DEP** ainsi que les **références à la législation et à la littérature publiées** dans la revue DEP peuvent être téléchargées sous forme de **fichier PDF** sur notre site Internet, sous la rubrique «URP/DEP». Contrairement aux autres contributions du DEP, lesquelles ne peuvent être consultées sur Internet que par les abonnés en ligne au moyen d'un mot de passe, la Fenêtre européenne et les références sont gratuitement accessibles à toute personne naviguant sur le site Internet de l'ADE.
- Pour 2007, nous prévoyons la publication d'un **registre décennal**. Le dernier registre pluriannuel que nous avons publié était le registre décennal 1987–1996, qui est paru en avril 1997.

DEP sur CD-ROM

- La septième mise à jour du CD-ROM, englobant tous les cahiers du DEP publiés au cours des années précédentes (1986–2004), est sortie en avril 2005. Adaptée au nouveau visage de l'ADE, l'interface utilisateur a été conçue de manière plus moderne et plus conviviale.

Afin d'accroître encore l'attractivité de notre CD-ROM en tant qu'instrument de recherche, une extension de la connexion à l'Internet est prévue pour la prochaine édition (printemps 2006). Le CD-ROM comprendra davantage de liens hypertexte, tels que des liens directs avec les décisions du tribunal fédéral, avec les arrêts d'autres instances ainsi qu'avec des offres proposées par le site Internet de l'ADE. En tant qu'autre prestation de service, nous développerons l'ergonomie des logiciels et garantirons la pleine utilisation d'Adobe Reader 7.

Abonnement online au DEP

- 200 personnes individuelles, entreprises et services officiels se sont abonnés au DEP en ligne, certains en maintenant l'abonnement à la revue sur papier, d'autres y renonçant. Nos abonnés en ligne sont prévenus par courrier électronique de la parution de chaque nouveau numéro et peuvent télécharger le nouveau ca-

hier sur notre site Internet, sous la rubrique «URP/DEP», en introduisant leur mot de passe et leur numéro d'identification.

Cette prestation est gratuite pour les cantons qui soutiennent financièrement notre association; actuellement, 81 entités cantonales disposent d'un abonnement en ligne.

DEP sur Swisslex

- Depuis le printemps 2002, la revue DEP (à partir de 2000) et le commentaire de la LPE peuvent être consultés dans la banque de données juridique de Swisslex Westlaw. Ce moyen permet à cette publication de toucher un cercle d'utilisateurs supplémentaire, en particulier issu des études d'avocats, du monde de l'économie et du milieu étudiant.

Actuellement, nous analysons si et sous quelle forme il serait également opportun d'introduire le DEP dans la base de données juridique Weblaw.

Commission de rédaction du DEP

- La commission de rédaction du DEP s'est réunie le 18 octobre 2005 à Zurich. Il a entre autres été question de l'acquisition de contributions au DEP et de leur expertise. Le rapport de jurisprudence sur la LPE 2000–2004 paraîtra au début 2006 (DEP 3/2006). Suite à sa parution, il sera traduit en français. Pour 2007, nous prévoyons la publication d'un rapport de jurisprudence sur la LPN.

Séminaires

L'ADE a organisé deux séminaires en **2005**:

- La journée annuelle qui a eu lieu le 23 juin 2005 à Soleure a été consacrée au thème **«Koordination von Umweltrecht und Raumplanung / Coordination entre droit de l'environnement et aménagement du territoire»**. Attirant 201 participants, cette manifestation a été très bien fréquentée. Comme il fallait s'y attendre, le thème abordé s'est révélé difficile, mais manifestement, les orateurs sont parvenus à apporter une contribution substantielle à la

résolution des problèmes posés. De même, les discussions en groupes, qui étaient consacrées au modèle de pondération des trajets, ont trouvé un écho largement favorable.

- Le séminaire qui s’est déroulé à Lucerne le 17 novembre 2005, portant sur «**Zusammenarbeit der Verwaltung mit Branchen und Unternehmen beim Vollzug des Umweltrechts**» (Collaboration de l’administration avec les branches et les entreprises dans le cadre de l’exécution du droit de l’environnement), a été mis sur pied en étroite collaboration avec la CCE et en particulier avec son président, le Dr Jürg Hofer. Réunissant 100 participants, ce séminaire d’automne a connu une affluence un peu plus modeste qu’espérée, mais cela n’a en aucune façon terni le succès de la manifestation. Cette dernière correspondait visiblement à un besoin, émanant avant tout des administrations cantonales. Les exposés informatifs et intéressants ont montré sous des angles différents l’état de la collaboration en matière d’exécution du droit de l’environnement et ont aussi emprunté des voies encore inexplorées du droit. Le débat public qui s’en est suivi a également été extrêmement animé.

Colloques

- Le colloque annuel **relatif au droit de recours des associations** a eu lieu à Berne le 14 février 2005. Il a été en majeure partie consacré aux propositions de modification de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats concernant l’initiative parlementaire Hofmann (EIE et droit de recours des associations), qui venaient d’être dévoilées. La manifestation a suscité beaucoup d’intérêt auprès des personnes invitées, et les débats ont été très substantiels et animés (environ 45 participants).

Site Internet www.vur-ade.ch

- Notre site Internet est régulièrement actualisé et il est à présent en grande partie rédigé en langues allemande et française. Les prestations suivantes sont gratuites:
 - **Fenêtre européenne DEP** (rubrique «URP/DEP»)

- **Références** à la législation, aux directives, aux rapports et à la littérature (rubrique «URP/DEP»)
- **Liste de liens renvoyant aux arrêts publiés dans la revue DEP** (rubrique «URP/DEP»)
- **Index français du commentaire de la LPE** (rubrique «Extras»)
- **Contributions françaises au DEP** (contributions originales resp. traductions) (rubrique «Extras»).

Publication d'articles juridiques dans d'autres revues

- Notre collaboratrice juridique, Mme Regula Müller Brunner, a rédigé en 2005 également six articles juridiques pour les revues «GUT» (Gesundheit- und Umwelttechnik) et «Thema Umwelt» (PUSCH), dans un langage accessible à des non-juristes. Ceux-ci sont également disponibles gratuitement sous la rubrique «Extras» de notre site Internet.

Poursuite du commentaire de la LPE

- Avec sa 8^e livraison, le commentaire de la LPE a été achevé pour la première fois au début 2003. Le solde du budget relatif au commentaire de la LPE sera utilisé pour financer deux articles consacrés aux 20 ans d'existence de la LPE. L'article en langue allemande a été rédigé par le Dr Ursula Brunner et le Prof. Helen Keller et a été publié dans le cahier 1/2005 de la revue Schweizerisches Zentralblatt für Staats- und Verwaltungsrecht. La contribution française du Prof. Jean-Baptiste Zufferey a paru dans la RDAF no. 3-4, 2005, p. 309 ss. Le montant restant sera investi dans le rapport de jurisprudence sur la LPE 2000–2005, qui sera publié en 2006. Ensuite, ces comptes seront soldés.
- Des discussions relatives à une actualisation et à une poursuite éventuelles du commentaire ont été menées en automne 2005 par des représentants de l'OFEFP (nouvellement OFEV) et de l'ADE.

Prestations aux cantons qui nous soutiennent financièrement

- En 2005, 23 cantons ont soutenu l'ADE à travers des contributions se montant à CHF 124'750 au total. En comparaison avec l'année dernière, nous enregistrons un déficit de CHF 21'800, ce qui représente une perte sensible. Les services que nous offrons gratuitement aux cantons en tant que contre-prestation pour leurs contributions financières en faveur de l'ADE, tels que les abonnements au DEP sous forme de papier (162), les abonnements en ligne au DEP (81), le CD-ROM DEP (50) ainsi que les réductions sur les taxes d'inscription aux séminaires ont pu être maintenus dans la même mesure. Ainsi, par exemple, ce sont environ 70 personnes issues des administrations cantonales qui ont bénéficié de réductions sur la taxe de participation à la journée annuelle du 23 juin 2005.

Effectif des membres et des abonnés

- En 2005 également, le nombre de nos membres et de nos abonnés ne s'est que légèrement modifié (état actuel: 476 membres individuels; 136 membres collectifs; 247 abonnés). En plus, les entités à qui nous faisons parvenir les publications en raison de contributions cantonales représentent 137 adresses.

La revue DEP a eu un tirage officiellement contrôlé de 1'027 exemplaires. 200 adresses ont choisi les services d'un abonnement online.

Finances

Compte général 2005

- Le compte général boucle à fin 2005 par un résultat presque équilibré, avec un excédent des charges de CHF 761. Les provisions ont pu être augmentées de CHF 5'000. Ce résultat si positif a pu être atteint grâce aux séminaires couronnés de succès, l'engagement financier de l'OFEFP (nouvellement OFEV), nos efforts d'économie ainsi qu'à une donation extraordinaire.

Compte «Commentaire de la LPE»

- Le compte est presque bouclé. L'année passée, les honoraires d'auteurs pour deux articles «20 ans LPE» dans le Zentralblatt et dans la RDAF ont été payés. Le capital s'élevait à CHF 11'731.30 au 31.12.2005 et a été réservé pour le rapport de jurisprudence sur la LPE qui paraîtra en DEP.

Comité et séances du comité

- Lors de l'assemblée générale du 23 juin 2005, l'ancien président, M. Karl Ludwig Fahrländer, avocat, Berne, et M. Daniel Arnaud, avocat, Genève, ont dû se retirer du comité de l'ADE. Pour les remplacer au sein du comité, l'assemblée générale a élu M. Lorenz Lehmann, avocat, Wallisellen et M. Hans W. Stutz, lic. en droit, Zurich. A été élue comme nouvelle présidente, Mme Heidi Wiestner, avocate, Berne, qui fait partie du comité de l'ADE depuis 2001.
- En 2005, le comité a tenu trois séances: le 14 mars à Berne, le 13 septembre à Berne (suivie d'une très belle partie récréative organisée par la nouvelle présidente) et le 14 novembre à Bienne.
- De plus, les groupes de travail chargés de préparer les séminaires de l'ADE se sont rencontrés à plusieurs reprises.

Remerciements

La présidente et la directrice tiennent à exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet exercice annuel, en particulier:

- au comité pour l'initialisation et la mise en œuvre des projets différents de l'ADE;
- aux membres de la commission de rédaction et du conseil;
- au rédacteur du DEP et membre de la commission de rédaction M. Peter M. Keller;
- à la Division Droit de l'OFEFP (nouvellement OFEV), tout spécialement à Christoph Zäch et Christoph Errass, qui ont suivi les projets de l'ADE avec circonspection et qui les ont soutenus financièrement;

- aux cantons qui soutiennent nos projets avec des contributions substantielles;
- à tous les auteurs du DEP et intervenants de nos séminaires et colloques;
- aux abonnés du DEP et aux membres de l'ADE;
- et finalement au secrétariat qui a fourni tout au long de l'année 2005 un excellent travail.

Nous espérons être parvenus en 2005 également à présenter à nos lectrices et lecteurs un bon aperçu de la jurisprudence actuelle ayant trait au droit de l'environnement et à exécuter convenablement notre mandat d'information par l'intermédiaire de nos séminaires et de nos autres offres. Il va de soi que nous mettrons tout en œuvre l'année prochaine également afin de proposer un programme équilibré, de continuer à optimiser nos prestations de service et de les étendre dans la mesure du possible et du nécessaire.

Heidi Wiestner, avocate, présidente de l'ADE

Monika Kölz, dr en droit, directrice de l'ADE